



Date de mise en ligne : 14 novembre 2025

**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00124** du 31 OCT. 2025
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à
Domicilié (e) 6 AVENUE DU REPOS DE DIANE
 95160 MONTMORENCY

En vue de la réalisation : INSTALLATION DE RIDEAUX METALLIQUES ET D'UN COFFRAGE POUR
ENROULEUR
MODIFICATION DES VITRINES ET DE LA PORTE D'ACCES AU POINT DE VENTE
Sur un terrain sis 35 RUE HENRI JANIN, 2 RUE HENRI LEDUC
Cadastré AO491

Villeneuve-Saint-Georges, le 31 OCT. 2025

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **DP** **94078** **25** **00124**
du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en
vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,